



COMMUNE DE GRENS

Préavis no 8 / 2017

Au Conseil Général de Grens

Budget 2018

Délégué municipal

Leonardo Scapozza, Municipal

Grens, novembre 2017

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Dans sa séance du 6 novembre 2017, la Municipalité a adopté le budget de la bourse communale pour l'exercice 2018. Les recettes s'élèvent à CHF 2'260'588.70 et les dépenses à CHF 2.256.474.70, laissant apparaître un excédent de recettes de CHF 4.114.-; ce résultat officiel correspond à un résultat avant amortissements obligatoires et opérations sur les réserves (libellé « bénéfice réel ») de CHF 58.364.-.

Nous vous présentons donc ici un budget à équilibré qui a été rendu possible par notre taux d'impôt à 62% et l'évolution positive du projet Fléchères Nord.

En prévision des travaux prévus dans le plan d'investissement 2016-2021 (Préavis no 10/ 2016) et au vu des taux d'intérêt très favorables sur 5 ans (0.20%) pratiqués par Postfinance, la Municipalité a décidé d'emprunter 1.5 Mio sur 5 ans chez Postfinance remplaçant les prêts à court terme de la BCV au taux d'intérêt de 0.7%. Cela nous permettra de faire les investissements comme approuvé dans le Préavis 10/2016. Cela nous amène à une petite baisse des intérêts annuels à payer qui passent de CHF 4'900.- (budget 2017) à CHF 3'000.- (budget 2018).

Au niveau des charges cantonales, les acomptes sur calculs péréquatifs nous sont annoncés en hausse sur le budget 2018 au vu des calculs faits considérant les rentrées exceptionnelles lié au projet Fléchères Nord en 2016 et d'un point d'impôt communal supérieur à la moyenne cantonale.

Les charges intercommunales et régionales ont été incluses selon les budgets obtenus des instances compétentes là où disponibles, ou estimées au niveau maximal selon notre appréciation dans l'état actuel de la situation. Les charges comprenant aussi la provision de CHF 20'000.- pour les projets DISREN.

Nous avons en outre constitué une provision pour poursuivre la conversion de l'éclairage public à la technologie LED, ainsi qu'une réserve pour de nouvelles lampes publiques selon l'avancement de travaux des routes et des constructions.

Sous « Travaux, urbanisme » figure de nouveau le chapitre Fléchères Nord, en montants forfaitaires réduits par rapport au budget précédent au vu de la discussion avec le propriétaire actuel qui préférerait exécuter les travaux directement en tant que maître d'œuvre. En tous les cas un résultat neutre est prévu. La vente du chemin AF sur le site Fléchères Nord a été inscrite au budget pour CHF 320'000.- . Une partie de cette somme a été mise comme amortissement découvert du compte 9190 (CHF 65'000.-) au vu que la réserve pour travaux est suffisante pour permettre le développement du projet.

D'une manière générale, ce budget représente une estimation plutôt large des charges prévisibles et une prévision mathématique prudente des rentrées d'impôts en tenant compte du taux de 62%.

CONCLUSION

Nous vous prions, Monsieur les Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE GRENS

Vu le Préavis de la Municipalité No 8/2017 relatif au Budget 2018

Où le rapport de la Commission de gestion

Attendu que celui-ci a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

d'accepter le budget de la bourse communale pour l'année 2018.

Ainsi délibéré par la Municipalité de Grens en séance du 6 novembre 2017 pour être soumis à l'approbation du Conseil Général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE GRENS

Le Syndic

La Secrétaire

L. Kilchenmann

E. Brocher-Hürner